



VISITE INOPINEE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE AU CP de FRESNES

L'UFAP présente au rendez-vous !

Centre Pénitentiaire de FRESNES

Le, 11 Juin 2026

Ce mercredi 10 juin, Monsieur Pascal COURTADE Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire nouvellement nommé, accompagné de Monsieur Thierry ALVES Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de PARIS sont venus en visite au Centre Pénitentiaire de FRESNES. A cette suite, l'**UFAP UNSa Justice** a été invitée à échanger avec ces autorités afin de mettre en lumière les difficultés majeures que rencontrent quotidiennement les personnels dans l'exercice de leurs missions.

Malgré un temps d'échange limité, l'**UFAP UNSa Justice** a tenu à rappeler deux problématiques essentielles qui impactent directement les conditions de travail des agents ainsi que le bon fonctionnement de l'établissement.

➤ DES EFFECTIFS TRES INSUFFISANTS

L'**UFAP UNSa Justice** du CP Fresnes a alerté la Direction Générale sur le manque récurrent d'effectifs de tous les corps de personnels œuvrant dans notre structure. Ce phénomène connu ne cesse d'engendrer des lacunes dans les conditions de travail de ceux qui font réellement fonctionner réellement nos services. En effet, entraînant à la fois une charge de travail et une fatigue incroyablement excessive dans le périmètre de la détention pour les personnels de surveillance du fait d'une surpopulation pénale chronique et des rappels répétitifs pour assurer le service, de procédures de suivi des PPSMJ produisant toujours plus de responsabilités pénales pour les uns ou l'empilement des dossiers et l'accentuation des tâches administratives toujours plus nombreuses, ou bien encore, des demandes d'entretien et de réparations bâtimentaires sans moyens qui s'accumulent pour les autres, l'équilibre de vie de travail et la vie familiale de l'ensemble des agents souffre indéniablement de cette détérioration des conditions d'exercice qui, additionné à l'absence total de soutien, fait progresser davantage l'élévation des risques professionnels et de sécurité des agents.

Pour que le personnel puisse travailler dans des conditions acceptables, l'**UFAP UNSa Justice** a réitéré la nécessité d'accroître les effectifs, **mais pas seulement** :

➤ LA RÉNOVATION URGENTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'**UFAP UNSa Justice** du CP FRESNES a bien insisté sur l'état de vétusté très avancée de notre structure.

Si des travaux extérieurs ont déjà été réalisés à la suite d'évènements ayant mis les personnels en danger, de nombreux secteurs nécessitent encore des rénovations importantes afin de garantir :

Des conditions de travail adaptées aux exigences actuelles, qu'elles soient bâtimentaires et sécuritaires ;

Une amélioration des conditions de détention, des dispositions d'accueils adaptés face aux différents profils ;

Un outil de travail moderne, fonctionnel et sécuritaire.

L'**UFAP UNSa Justice** du CP FRESNES a demandé que les engagements pris concernant la rénovation de l'établissement se traduisent rapidement par des actions concrètes et visibles sur le terrain.

L'**UFAP UNSa Justice** du CP FRESNES continuera de porter la voix des personnels auprès de toutes les instances institutionnelles et autorités administratives compétentes. L'établissement ne peut plus attendre.

L'**UFAP UNSa Justice** exige :

- ✓ Des effectifs à la hauteur des missions confiées ;
- ✓ Un plan de rénovation ambitieux et accéléré ;
- ✓ Une amélioration réelle des conditions de travail des personnels.

L'UFAP UNSa Justice: engagée, déterminée et toujours aux côtés des personnels !

Le bureau local **UFAP UNSa Justice**